



## LA CCHLEM PASSE À LA TONTE RAISONNÉE POUR TOUTES SES STATIONS D'ÉPURATION

*Une tonte raisonnée au service de la biodiversité*

Dans le cadre de sa compétence assainissement, la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche adopte un entretien plus sobre et respectueux de l'environnement, sur l'ensemble de ses stations d'épuration.

Une **tonte raisonnée** est désormais pratiquée sur les stations d'épuration de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, pour concilier exigences techniques et respect de l'environnement.

- **Autour des ouvrages** : une **tonte** courte est réalisée afin de garantir l'accessibilité, la sécurité et le bon fonctionnement des installations.
- Sur les espaces non utilisés par les ouvrages, les surfaces sont laissées en **prairies naturelles**.

Cette **gestion différenciée** permet de préserver la flore locale, de favoriser les insectes pollinisateurs, et de créer un habitat favorable à la biodiversité.

### Et pour les usagers

Depuis le 1er janvier 2025, la CCHLeM est votre interlocuteur unique pour l'assainissement collectif et non collectif. Pour toute demande de raccordement, diagnostic lors de la vente d'un bien immobilier ou simple renseignement, contactez le Service Assainissement : 05 55 76 02 00, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, et par mail : [assainissement@cchlem.fr](mailto:assainissement@cchlem.fr)

### À propos de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche



La Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, composée de 40 communes, est le territoire où les valeurs de solidarité, de respect et d'efficacité se rencontrent pour construire un véritable avenir.

[hautlimousinenmarche.fr](http://hautlimousinenmarche.fr)



Exemple d'une station avec zones tondues pour l'exploitation et zones enherbées conservées pour l'équilibre écologique.